



Mgr de Miollis, évêque de Digne...

n°12

■ Informations, partages, témoignages...

Lettre aux amis publiée par l'Association "Mgr de Miollis, évêque de Digne"

● **Février 2023** ●

Chers amis,

Les 40 jours du Carême sont un temps de sobriété et d'intensification de notre vie de prière pour mieux nous préparer à l'explosion de la joie pascale. C'est dans cette perspective que notre lettre n°12, "Carême 2023", vous propose de découvrir le 1^{er} épisode de **la liturgie** telle que la vivait Mgr de Miollis avec une intensité exceptionnelle. Pourquoi ce choix ?

A la fois culte divin, annonce de l'Évangile et charité concrète, la liturgie est l'un des vecteurs par lesquels Dieu agit, nous attire et transforme toutes les dimensions de nos vies. À l'époque post révolutionnaire, l'appel à la prière, au jeûne et au partage était déjà au cœur même du chemin de Carême proposé aux fidèles pour avancer vers la Croix et la Résurrection. Mais nos ancêtres ne disposaient pas de la multitude de ressources, notamment en ligne, qui nous permettent aujourd'hui, sur un simple clic, d'accéder aux plus beaux textes bibliques et aux retraites les plus conformes à notre sensibilité. N'est-ce pas déjà là un cadeau du ciel pour lequel nous devrions être pleins de gratitude ?

● Dans cette NL n° 12, « **A l'école de Mgr de Miollis...** », évoque non seulement la vision liturgique de l'évêque de Digne, qui n'a pas pris une ride et n'est pas sans rappeler celle du Pape Benoît XVI, mais encore les formidables obstacles d'ordre organisationnel, structurel et culturel qu'il dut affronter pour créer les conditions les plus propices au travail de la grâce et à la conversion des cœurs.

● Avec la rubrique "**Vie de l'Association...**", nous vous invitons instamment à être pro-actifs et à sortir avec nous de nos zones de confort pour diffuser plus largement le message d'amour et de charité du Christ ressuscité, si bien incarné et vécu par Mgr de Miollis. ■

■ **À l'école de Mgr de Miollis...**

– **Mgr de Miollis et la liturgie (1ère partie)** –

● **L'unité de la liturgie** – Au début de son épiscopat, en 1806, Mgr de Miollis est confronté à la situation tragique de l'église au lendemain de la Révolution. Il faut répondre à l'urgence

et l'immense étendue du diocèse (Basses et Hautes Alpes réunies jusqu'en 1823) n'est pas le moindre obstacle aux défis à relever par l'évêque : restaurer les lieux de culte, pourvoir au service des paroisses, former des prêtres, catéchiser les enfants privés d'instruction religieuse depuis plus de 10 ans, etc. Le problème de la pluralité des rites dans le diocèse ne fut pas l'objet premier de ses préoccupations. D'ailleurs, la question de la prolifération de missels différents, qui se posait dans tous les diocèses, ne retint guère l'attention avant 1830.

Depuis la fin du XVII^{ème} siècle, à l'initiative de leurs évêques et au nom de la diversité, les diocèses s'étaient dotés d'un missel propre (ainsi que d'un bréviaire) en remplacement du Missel Romain. Lorsque, à la suite de la Révolution française, le Concordat de 1801 redessina les circonscriptions en regroupant plusieurs diocèses (ou parties de diocèses), il en résulta l'utilisation simultanée de plusieurs missels différents, dans un même diocèse. Ainsi dans celui de Digne, en 1806, on suivait, selon les endroits, 5 liturgies différentes (la parisienne, la sesteronéenne, la gapençaise, l'aptense et la romaine). En 1830, en France, seuls 11 diocèses sur 80, avaient conservé la liturgie romaine. Cette diversité était source de confusion et n'allait



Dom Prosper Guéranger – photo DR

pas sans un certain nombre d'inconvénients, dont le moindre n'était pas un coût élevé lorsqu'il fallait rééditer Missel et Bréviaire, parfois pour une poignée de prêtres et de fidèles. Plus grave était l'origine - - parfois douteuse -- des nouveaux livres liturgiques lorsqu'ils étaient imprégnés de la doctrine janséniste. Les Articles organiques de 1802, annexés au Concordat, avaient bien promulgué « qu'il n'y aura qu'une liturgie et un catéchisme pour toutes les églises catholiques en France », mais ce décret n'avait pas été appliqué (du moins pour la liturgie, car un « catéchisme impérial » devait voir le jour en 1807). La question de l'unité dans l'Eglise se posait à propos de la liturgie et donc du retour à la matrice romaine puisque toutes ces versions dites néo-gallicanes n'étaient que des variations sur fond de liturgie romaine. La restauration de la liturgie romaine se fit entre 1830 et 1875 et doit beaucoup à celui qui fut aussi à l'origine de la renaissance de la vie bénédictine en France : Dom Prosper Guéranger. Mgr de Miollis rétablit la liturgie romaine dans l'église cathédrale, Mgr De Villedieu, dernier évêque avant la Révolution, y ayant introduit la liturgie parisienne.

Après avoir élargi l'utilisation de la liturgie romaine dans son diocèse par les ordonnances de 1832, l'évêque précise sa pensée dans les conférences ecclésiastiques de la même année : l'innovation en matière liturgique n'est pas un droit propre à l'autorité diocésaine mais une tolérance du Saint-Siège ; il faut revenir à l'unité liturgique et ce, autour de l'antique rite romain. Ainsi, un prêtre qui récite le bréviaire pour la 1^{ère} fois ne peut choisir que le romain ; s'il le récitait déjà, il ne peut en changer ; les autres prêtres bénéficient d'une certaine tolérance. Cette mesure, quelque peu dilatoire, mais en réalité débordante de sagesse et de charité, est bien dans la manière d'agir du saint prélat, qui connaissait l'attachement des fidèles et des prêtres à cette liturgie néo-gallicane dont ils avaient l'habitude et qu'ils considéraient comme la tradition ; un tel changement pouvait troubler leurs vies de prières. En résumé : l'orthodoxie catholique est affirmée, l'avenir est tracé, le présent n'est pas sacrifié.

A vrai dire, le retour à la liturgie romaine se fit lorsque les esprits furent prêts, ce qui advint lorsque le jeune clergé, celui de la génération née pendant ou après la Révolution, accéda à l'épiscopat. En effet, ce jeune clergé, déçu par le gouvernement et sous l'emprise intellectuelle de Félicité de Lamennais, était acquis au mouvement ultramontain (par opposition au gallicanisme défendant une église de France relativement indépendante du Saint-Siège) et reprochait, souvent sur un ton très vif, leur gallicanisme aux évêques de la génération de Mgr de Miollis (donc nés avant la Révolution). C'est à Mgr Meirieu que l'on doit le retour complet à la liturgie romaine dans le diocèse de Digne, en 1850. Le dernier diocèse en France à conserver une liturgie néo-gallicane, celui d'Orléans, passe au rite romain en 1875.



Félicité de Lamennais – photo DR

● **L'esprit de la liturgie** – Dieu siegne lanza ! Aven un evesque qu'es capelan et dis messo ! (Dieu soit loué ! Nous avons un évêque qui est curé et dit la messe). Ainsi disait-on de Mgr de Miollis. Il disait la Messe tous les jours dans la cathédrale. Les témoignages de son neveu et de ses prêtres soulignent le ton mesuré et réfléchi avec lequel il célébrait, prononçant tous les mots distinctement, s'interrompant parfois dans une sorte d'extase puis murmurant avec ferveur : « il est là, il est vraiment là ». En le voyant officier « avec un tremblement mêlé d'effusion d'amour », les fidèles présents étaient, raconte le chanoine Faure, « pénétrés d'une piété qui se communiquait à toute l'assistance ».

L'Office divin, par la récitation du bréviaire, était, avec l'eucharistie, l'aliment de sa vie spirituelle et la source inépuisable de la grâce. Il lisait lentement, dans un grand recueillement intérieur. Lorsqu'il le récitait avec un prêtre et s'il survenait une distraction : « Le Saint-Esprit s'est envolé » disait-il avec chagrin ; « Ayez patience et continuez » ajoutait-il en s'excusant. Sur la fin de sa vie, il récitait le bréviaire avec son fidèle Margailhan qui l'assista jusqu'aux derniers moments. Cet Office durait plusieurs heures par jour, mêlant l'oraison mentale à l'oraison liturgique, l'évêque s'interrompait dans un état contemplatif et l'on reprenait après cette longue pause.



Saint Vincent de Paul – photo DR

Chez Mgr de Miollis s'alliaient une piété profonde et une grande exigence intellectuelle, deux traits de caractère rarement si bien accordés chez une même personne. C'est ainsi que pour la liturgie, il voulait qu'à la piété s'ajoute la connaissance et disait à ses prêtres : « Quelle différence entre un prêtre à l'Autel qui comprend les divers sens des prières et des louanges qu'il récite et un prêtre qui, selon le langage de l'Apôtre, est barbare à lui-même parce qu'il ne comprend pas ce qu'il dit, et devient par-là, sans s'en douter, un sujet de scandale pour les fidèles ! Saint Vincent de Paul, par sa seule manière de réciter les paroles de la liturgie de la Messe, inspirait à ceux qui en étaient les témoins, une componction si vive, qu'ils se demandaient mutuellement, au sortir de la Messe : Quel est donc ce prêtre qui dit si bien la Sainte Messe ? ».

Il voulait que ses prêtres soient autant un modèle de piété que des puits de sciences ecclésiastiques. Il louait l'amour de l'étude et blâmait la paresse intellectuelle : « L'ignorance est la rouille qui dégrade le clergé » et encore « un prêtre qui, pour ne pas étudier assez, ignore les points les plus pratiques de la théologie dogmatique et de la théologie morale ne peut être absous et ne mérite même pas le nom de prêtre ». Pour remédier à ce manque de culture théologique, il avait institué les « Conférences ecclésiastiques » qu'il dirigea de 1827 à 1837 avec l'autorité et la tendre bienveillance d'un père. Six conférences annuelles de mai à octobre, auxquelles tous les prêtres avaient l'obligation de participer. C'était un enseignement autant qu'un contrôle de connaissances sur des sujets d'Écriture Sainte, de théologie morale ou dogmatique, de discipline ou de liturgie. Les sujets étaient communiqués à la fin de chaque année précédant les Conférences et les prêtres, réunis en cantons, devaient envoyer un compte-rendu, rédigé par un secrétaire, à l'évêque qui, assisté d'une commission, corrigeait lesdits comptes-rendus. En outre, un maître de cérémonies relevait les fautes commises à la Sainte Messe par laquelle débutait la journée de conférences à 9h du matin.

■ Suite et fin dans la lettre n°13

■ *Vie de l'Association...*

- Nous comptons sur vous pour diffuser au mieux les informations suivantes :



- **Une nouvelle conférence « Mgr de Miollis et le paradoxe Myriel »** aura lieu **le jeudi 9 mars à 14h30** à la Maison paroissiale 8, avenue Georges Pompidou à Digne. (rez-de-jardin) organisée par le Mouvement Chrétien des Retraités. Elle fait suite à la conférence organisée sur le même thème par la **Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence** le 1^{er} février à la salle de l'Abbé Féraud à Digne.

- **Une nouvelle représentation du spectacle musical « Mgr BIENVENU de Miollis, un évêque missionnaire en Provence »** est programmée le **dimanche 12 mars à 18h** à la con-cathédrale Notre-Dame du Bourguet à Forcalquier.

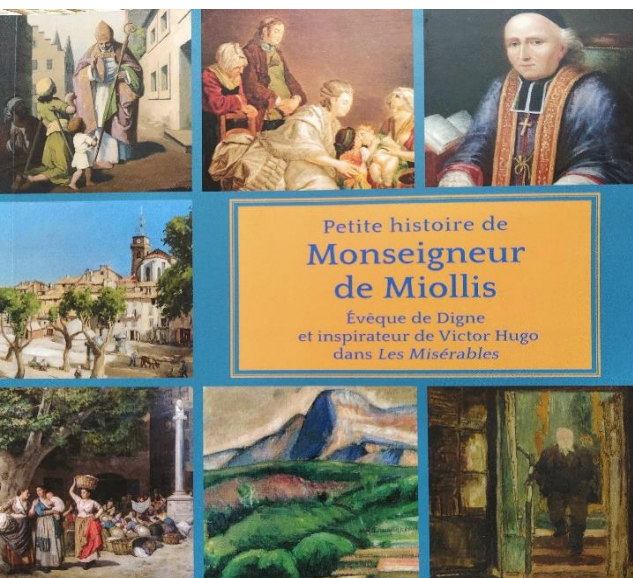
- **L'exposition itinérante « Sur les pas d'un évêque provençal »** sera installée dans la con-cathédrale de Forcalquier **de Pâques à fin juin**.

- **Le tournage du documentaire** sur Mgr de Miollis a commencé le 1^{er} février. Au programme, pendant une dizaine de jours, témoignages et retours sur les lieux habités et visités par Mgr de Miollis. Suite du tournage, fin mai, début juin.

- La possibilité d'effectuer des dons défiscalisés pour soutenir les projets missionnaires de l'association. Pour faire un don, [CLIQUEZ-ICI.](#)

D'autres projets de conférences, de spectacles et de lieux pour installer l'exposition sont à l'étude... à découvrir dans la lettre n° 13 prévue pour Pentecôte.

- Pour ceux qui ne l'auraient pas encore lu, vous pouvez toujours vous procurer le livre de la « **Petite Histoire de Mgr de Miollis** » au prix de 10€ :



- **sur place** au secrétariat de l'évêché, 27 av. de la Roche 04310 Peyruis.

– **en le commandant :**

- **par courrier** adressé à l'adresse ci-dessus, accompagné d'un chèque de 13,35€ (10€ + 3,35€ de frais de port) à l'ordre de Association Mgr de Miollis.

- **par mail** (avec nom, adresse) adressé à secretariat@diocese-digne.fr accompagné d'un virement de 13,35€ (10€+3,35€ de frais de port) Association Mgr de Miollis Iban : FR76 1910 6008 3243 6768 5247 711 Bic : AGRIFRPP891

- **dans les librairies suivantes :** La Ruelle et La librairie de la presse à Digne (04), La boutique de Notre-Dame du Laus (05), La Boutique de l'abbaye de Jouques (13), Siloë à Aix en Provence (13), La librairie Saint-Paul à Marseille (13).

- Depuis l'évocation de la figure de Mgr de Miollis à travers le personnage de Mgr Myriel du roman *Les Misérables*, par le pape François, un exemplaire de « La petite histoire... » a pu être remis au Saint-Père.

Beau et bon Carême !

**Association Mgr de Miollis
Bulletin d'adhésion 2023**

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Courriel.....

adhère à l'association pour soutenir les projets Mgr de Miollis de l'année 2023 pour un montant de :

Cotisation annuelle : à partir de 5 € - préciser le montant.....

Adhésion de soutien : à partir de 50 € - préciser le montant.....

Membre Bienfaiteur : à partir de 500 € - préciser le montant.....

Cochez la case si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal (à partir de 20€)

(66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu jusqu'à 20% de votre revenu imposable),

Règlement :

- **Par chèque à l'ordre de** : Association Diocésaine de Digne, projets Mgr de Miollis, à envoyer accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Digne 27, avenue de la Roche 04310 PEYRUIS.
- **Directement sur le site** : http://eglise.catholique04.fr/?page_id=11603

Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir un reçu fiscal

Règlement :

- **par chèque à l'ordre de** : Association Mgr de Miollis à envoyer accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante : Association "Mgr de Miollis" 27, av de la Roche 04310 PEYRUIS.

- **par virement :**

Coordonnées bancaires :

Iban : FR76 1910 6008 3243 6768 5247 711

Bic : AGRIFRPP891

et envoyer un mail à mgrdemiollis@diocese-digne.fr avec vos nom, prénom, adresse, courriel, date et montant de votre virement.

Association Mgr de Miollis 27 av de la Roche 04310 Peyruis

courriel : mgrdemiollis@diocese-digne.fr

site : <http://eglise.catholique04.fr>

BIOGRAPHIE SOMMAIRE

de Mgr de Miollis

- Après une enfance bénie dans une famille aixoise unie et aimante, **Charles-François-Bienvenu de Miollis (1753-1843)** fait d'excellentes études théologiques. Ordonné prêtre en Provence (à Carpentras) en 1777, il se distingue immédiatement par son zèle missionnaire hors du commun. La Révolution de 1789 oblige cet homme de fortes convictions à s'exiler en Italie (1792-1801). Dès son retour au pays, il s'emploie inlassablement à reconstruire l'Église décimée et déploie à cette occasion des qualités exceptionnelles d'homme d'écoute et de dialogue, d'organisateur et d'artisan de paix. **Évêque à Digne de 1805 à 1838**, il y laissera la trace incandescente d'un (re)fondateur, grand évangéliste, proche de tous mais attentif à la plus petite de ses brebis. Parvenu au grand âge, en 1838 il se retire dans sa ville natale chez sa sœur où il se consacre à la prière avant de retourner au Père dans la douceur. L'émotion immense suscitée par sa mort dans sa région atteste de la puissance de son témoignage ecclésial. ●

Si vous souhaitez consulter les lettres précédentes, [cliquez-ici](#)